

Marais de Poisat

Suivi de l'impact de la gestion sur la flore



SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE	2
Contexte.....	2
Objectifs du suivi.....	2
Protocole.....	2
CARACTÉRISATION DES TRANSECTS	3
RÉSULTATS	6
Synthèse des données.....	6
Commentaires.....	7

Contexte

Les prairies humides et les habitats aquatiques constituent le principal enjeu en termes de biodiversité sur le marais de Poizat. En effet, c'est dans ces milieux que l'on trouve la plus grande diversité spécifique et la plupart des espèces patrimoniales recensées sur le site.

Ces habitats étaient menacés d'une part par la présence d'une peupleraie (jusqu'en 2012) qui avait pour effet de priver le marais d'une grande partie de son eau, et d'autre part par un dysfonctionnement hydrologique créé par la présence d'un large fossé de drainage.

Ces perturbations couplées à l'absence d'entretien du site favorisent la dynamique d'embroussaillage et la régression des milieux ouverts au profit des formations ligneuses.

Pour maintenir durablement des milieux humides de qualité et riches en espèces remarquables, la notice de gestion 2014/2018 prévoit notamment de lutter contre les facteurs d'assèchement du marais. Ainsi, après l'exploitation des peupliers fin 2012, des travaux de restauration hydrologique par broyage de végétation et aménagement du fossé, ont été mis en œuvre.

La mise en lumière de la cariçaie devrait également contribuer à la diversification de la flore.

Objectifs du suivi

Le suivi doit permettre d'observer l'évolution de la végétation suite aux actions citées ci-dessus :

- Les actions permettent-elles de maintenir les prairies humides et les habitats aquatiques dans un bon état de conservation ?
- Observe-t-on une dynamique d'embroussaillage sur le site ?
- Observe-t-on une diversification floristique dans les prairies humides ?

Protocole

Indicateur

L'indice de qualité floristique du programme Rhoméo semble adapté pour répondre sur le long terme aux questions précédentes, puisqu'il rend compte d'une part, du niveau global d'altération du site et d'autre part, de la richesse de celui-ci en espèces typiques des zones humides. Les indices d'humidité et de nutriment pourront également être analysés.

1 transect de 4 relevés phytosociologiques, et 2 relevés opportunistes ont été réalisés sur le site (cf. carte).
Se référer au protocole Rhoméo¹ pour la réalisation du suivi en lui-même

Fréquence d'échantillonnage

Tous les 3 ans.

Surfaces concernées

La partie sud du site, concernée par des travaux de restauration hydrologique (aménagement du fossé notamment).

Période d'intervention

Saison de végétation (juillet, août). Date du relevé : 10/07/2015.

Matériels nécessaires

- GPS ;
- Décamètre ;
- Quadrat ;
- Bombe de peinture pour borner les relevés ;
- Fiche de terrain Rhoméo.

¹ http://rhomeo-bao.fr/?q=indicateurs_08

CARACTÉRISATION DES RELEVÉS

Cf. carte de localisation des relevés, page 5.

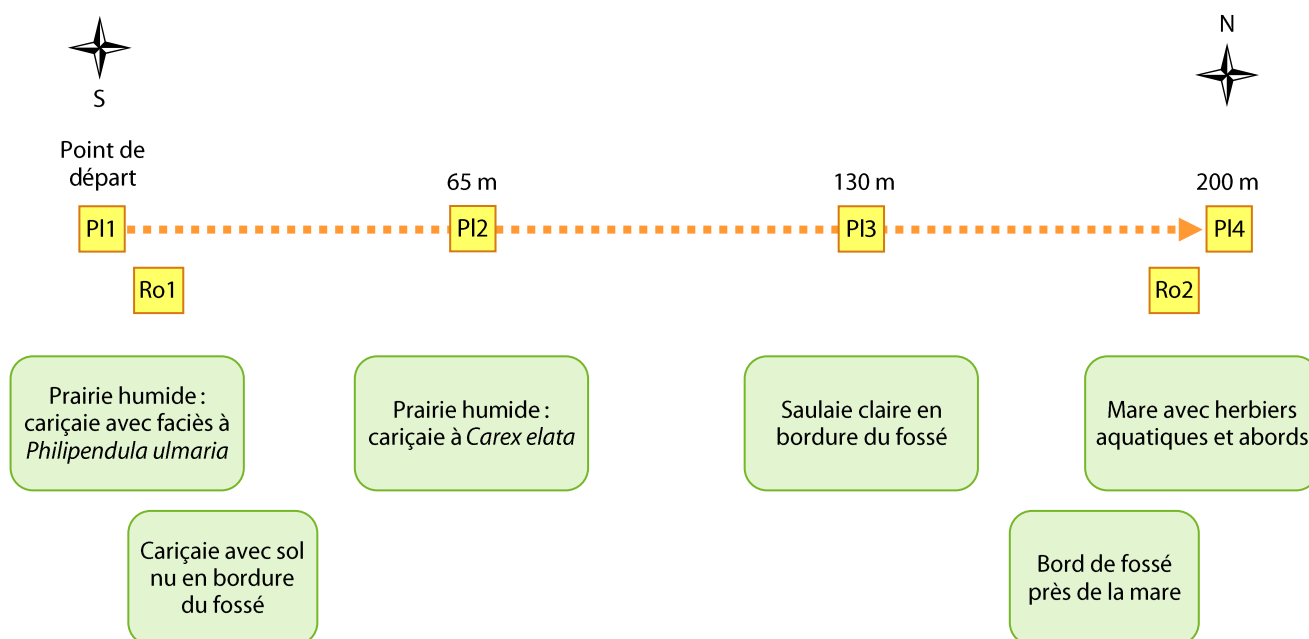
Le suivi comporte :

- ✕ 1 transect établi du sud au nord de la zone humide, parallèlement à l'écoulement des eaux, sur toute la longueur de l'entité sud du marais de Poisat, qui a fait l'objet de travaux de restauration hydrologique ;
- ✕ 2 relevés opportunistes (placettes d'1 m²) sur des secteurs proches du transect présentant des faciès de végétation différents.

Schématisation du transect et des placettes de relevés phytosociologiques :

Légende :

- > Positionnement (approximatif) et orientation du transect
- Placette de relevé
- Type de végétation



Description du transect T1 :

Orientation : sud/nord

Départ : prairie humide, faciès à reine des prés, à une dizaine de m de la « haie » qui limite la zone humide

Arrivée : mare au nord site, à la jonction du fossé « drainant » du marais et du fossé de la voie ferrée

Longueur : 200 m

Nombre de relevés phytosociologiques : 4

PI1 au point de départ

PI2 à 65 m du point de départ

PI3 à 130 m du point de départ

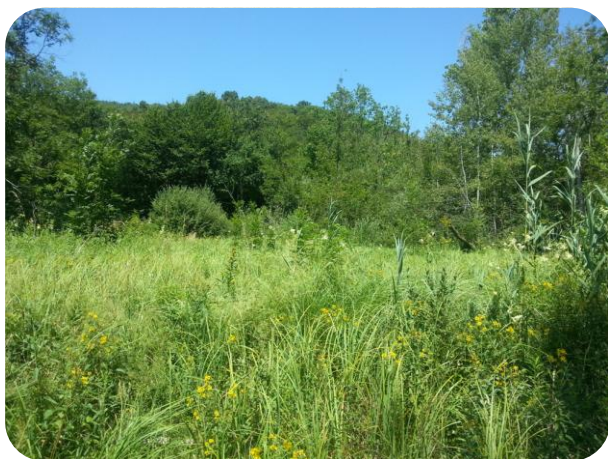
PI4 au point d'arrivée à 200 m du point de départ

Taille des placettes de relevés : 16 m²

Végétation : cariçaie / sous-bois le long du fossé / mare.



Secteur de la placette n°2 (PI2)



Secteur des placettes n°1 et 2 (PI1 et PI2) : cariçaie



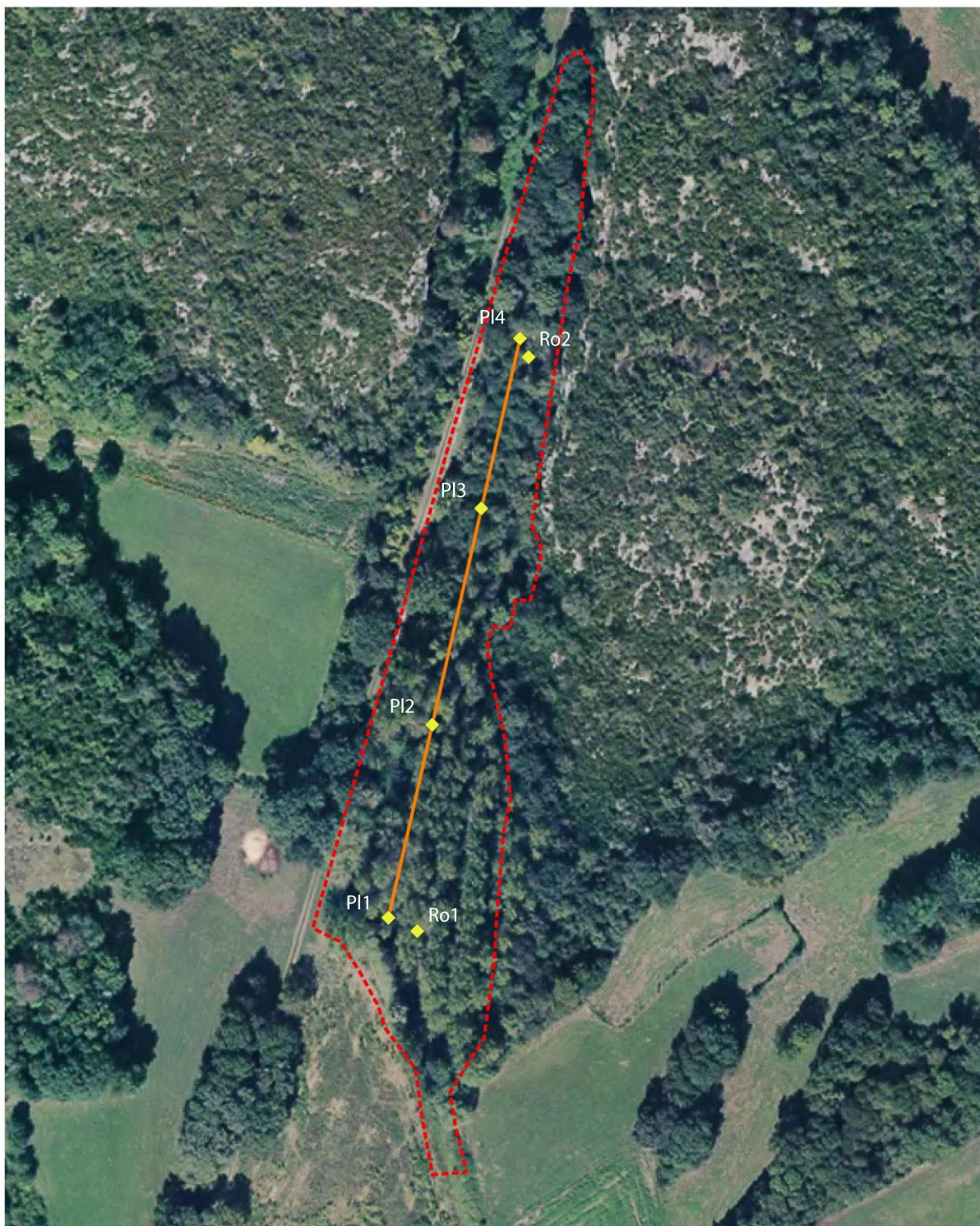
Secteur de la placette n°4 (PI4) et du relevé opportuniste n°2 (Ro2)



Herbiers de potamot coloré et glycérie dans la mare (PI4) en hiver



Pigamon jaune dans la cariçaie



Cartographie : L. RENARD - CEN RA, octobre 2016 ©IGN BD ORTHO 2012®

-  Contour du site
-  Transect de végétation
-  Relevés phytosociologiques

0 25 50 m


RÉSULTATS

Synthèse des données

Relévés phytosociologiques - Rhoméo - 2015

Date : 10/07/2015

Observateur : L.RENARD (CEN RA)

		Coeff. d'abondance dominance					
		Transect T1				Relevés opportunistes	
Espèces		PI1	PI2	PI3	PI4	Ro1	Ro2
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Grand plantain d'eau				2		
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv.	Brachypode des bois			1			
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Arbre à papillon			+			
<i>Carex elata</i> All., 1785	Laïche élevée	2	5		1		3
<i>Carex flava</i> L., 1753	Laïche jaunâtre			1			1
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée	+					
<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	Lâiche écailleuse		+				
<i>Chara</i> sp.	Characées				3		
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies			+			
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin			1			
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier			+			
<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	Epilobe des marais			+		1	
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs	1					
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre						2
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés	5	1				
<i>Frangula dodonei</i> Ard. subsp. <i>dodonei</i>	Bourdaïne			2			
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	+	+	1		+	
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais	1	+	1		1	+
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert			+			
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante				2		1
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse					2	
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore	+					
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants					1	
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc epars					1	
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé					+	
<i>Lysimachia nemorum</i> L., 1753	Lysimaque des bois			+			
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune	+	1				+
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire pourpre	+	+	1		+	+
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique				1		+
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue			3	2		1
<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach, 1841	Renouée poivre d'eau					+	
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau					+	
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés					3	
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Tremble			+			
Potamogeton coloratus Hornem., 1813	Potamot coloré				4		
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante					+	
<i>Rubus idaeus</i> L., 1753	Framboisier	2					
<i>Rubus</i> sp.	Ronces			1			+
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré			1	+		
<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune		2				
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie	1					
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Mouron aquatique						+

Commentaires

Au total 41 espèces ont été inventoriées lors du suivi Rhoméo, dont 1 seule espèce patrimoniale : le potamot coloré, qui forme des herbiers parfois très denses dans les fossés du marais de Poisat.

Ce cortège est peu diversifié mais caractéristique des tourbières alcalines non entretenues, dans lesquelles la dominance des grandes espèces principales, plus résistantes aux dysfonctionnements de la zone humide et souvent très concurrentielles, laisse peu de place aux autres plantes.

Comme expliqué précédemment, les actions de gestion prévues devraient permettre de diversifier ces formations grâce :

- à un meilleur ensoleillement : réouverture des prairies et éclaircissement de la zone forestière ;
- et à une meilleure hydratation de la zone humide : aménagement du fossé et installation d'un seuil pour gérer les niveaux d'eau.

La comparaison de cet état initial avec les résultats du prochain suivi, qui devrait être réalisée à la révision de la notice de gestion en 2018, permettra de calculer l'indice de qualité floristique.



rédaction
Lydie RENARD

Marais de Poisat

Suivi de l'impact de la gestion sur la flore

programme réalisé avec le soutien de

